

LES ACTIONS COLLECTIVES (AMI) DU PÔLE COLLECTIVITÉ



LA PÉPITE EN CHIFFRES

SITUATIONS HÉTÉROGÈNES SELON LES COMMUNES

9 À 46%

du parc de chaudières à remplacer (ayant plus de 20 ans)

9 études EnR réalisées

3 réseaux de chaleur communaux créés consommant 3340 MWh renouvelables

OPTIMISATION DE LA CONDENSATION

4 chaufferies ont été auditées

RESSOURCES NÉCESSAIRES

2 À 4 jours de travail par commune

OBJECTIFS

Proposer de nouvelles méthodologies d'action et de nouveaux outils aux communes via des appels à manifestation d'intérêt (sélection des communes sur dossier).

- Permettre à l'équipe de travailler en mode gestion de projet (transversalité, stimulation)
- Faire monter en compétences l'équipe ALEC et développer de nouveaux accompagnements, des outils partagés
- Embarquer les communes dans une action structurée ajoutant une plus-value par rapport aux actions habituelles.

DESCRIPTIF

L'AMI « Chaufferie »

En 2018 et 2019, l'ALEC a proposé aux collectivités et gestionnaires publics de les aider à élaborer une vision prospective pour une gestion des chaufferies favorisant les énergies renouvelables et la condensation. Ce dans la droite ligne du schéma directeur énergie de la métropole qui a réaffirmé des objectifs ambitieux pour le développement des énergies renouvelables (+35% à l'horizon 2020) et la réduction de la consommation d'énergie finale (-22%), y compris dans le secteur du tertiaire public.



UNE ACTION EN 3 TEMPS

— Co-construction d'un état des lieux structuré et partagé (technicien-ne/décideuse) du parc de chaufferies, afin d'avoir une visibilité sur la programmation de travaux à moyen terme.

— Identification des bâtiments sur lesquels une installation d'énergie renouvelable thermique (solaire thermique, PAC géothermique, bois déchiqueté ou bois granulés) serait pertinente. Avec à la clé une pré-étude personnalisée ENR de l'ALEC dans le cadre du Fonds Chaleur Renouvelable.

— Analyse d'une chaufferie rénovée récemment avec une chaudière à condensation pour en optimiser le fonctionnement et l'efficacité et ainsi sensibiliser les communes sur cet enjeu.

CONTACT

David Gonnélaz
david.gonnélaz@alec-grenoble.org